



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

30 avril 2021

Table des matières

UN AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE POUR RÉPONDRE AUX URGENCES 3

CONTACTS PRESSE..... 6

Un Ajustement budgétaire pour répondre aux urgences

Le Gouvernement de la Fédération a présenté fin 2020 un budget robuste dont une partie était consacrée au soutien aux secteurs pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Pour rappel, la Fédération Wallonie-Bruxelles a enregistré en 2020 une réduction significative de ses recettes en raison principalement de la crise sanitaire et de la dégradation des paramètres macroéconomiques. Le déficit 2020 s'établit à environ 1,6 milliard €. Pour l'année 2021, les prévisions tablaient sur un déficit ramené à 821 millions €.

L'incertitude autour des perspectives de reprise économique implique selon Frédéric Daerden en charge du Budget, de réviser régulièrement les prévisions budgétaires pour s'adapter à la réalité de la situation.

Au terme du conclave budgétaire, ce jeudi, le Gouvernement s'est accordé sur l'ajustement du budget 2021. Celui-ci intègre tout d'abord une légère dégradation des recettes d'environ 12,5 millions € en raison de l'évolution des paramètres macro-économiques. En effet, si en octobre dernier la croissance 2021 était estimée à +6,5 % dans le cadre d'une reprise post crise sanitaire, elle est évaluée aujourd'hui selon le Bureau du plan à 4,1 %.

Les prévisions de dépenses ont également été mises à jour sur base des informations les plus récentes, notamment en ce qui concerne les dépenses liées aux enseignants, qui représentent la moitié du budget de la FWB. Comme les premières indications communiquées au début de l'année le laissent présager, ces dépenses augmenteront d'environ 160 millions € par rapport à ce qui était prévu en octobre 2020, en raison notamment des mesures prises dans l'enseignement et de réestimations budgétaires dans le cadre de la crise liée au Coronavirus.

En outre, cet exercice d'ajustement visait également à continuer à répondre aux urgences liées aux effets de la crise sanitaire.

Pour rappel, le fonds d'urgence qui a été mis en place en mars 2020 par le Gouvernement est déjà intervenu à concurrence de plus de 300 millions €.

Lors de cet ajustement, ce sont plus de 60 millions € additionnels qui ont donc été dégagés pour répondre aux urgences et soutenir le redéploiement : aides pour le secteur culturel, remédiation au sein et en-dehors des établissements scolaires, renforcement des subsides pour lutter contre la précarité étudiante, soutien à la relance du secteur sportif et de la jeunesse, amélioration de la connectivité au sein des écoles, etc.

Comme il s'y était engagé, le Gouvernement a également prévu des crédits au bénéfice du secteur non-marchand, particulièrement sous pression ces derniers mois. Ainsi, une enveloppe de 4,5 millions € a été débloquée afin d'octroyer un éco chèque d'une valeur de 250€ aux personnels du secteur socio-sanitaire de première ligne les plus touchés par la crise (Aide à la jeunesse, Maison de justice, Milieux d'accueil, SASPE, SOS enfants). Par ailleurs, le Gouvernement a débloqué une enveloppe pluriannuelle allant jusqu'à 20 millions € à l'horizon 2025 en vue de permettre la conclusion d'un nouvel accord non-marchand intersectoriel. Ces

deux enveloppes et leurs modalités seront discutées avec les partenaires sociaux dans les prochains jours.

Concernant les demandes non liées à l'urgence et vu la situation budgétaire, le Gouvernement a très largement privilégié un exercice de réorientation et de réaffectation des crédits disponibles. L'exercice de budget base zéro a été mobilisé à cet effet afin de dégager les moyens nécessaires.

Au total, ces différentes évolutions aboutissent à un déficit légèrement supérieur à 1 milliard €. Malgré ce contexte difficile, notre volonté a été de rester dans la trajectoire établie par le comité de monitoring de la Fédération Wallonie-Bruxelles en mars dernier.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est également accordé sur la priorité de mettre en place un plan pour les 0-25 ans qui comportera des mesures concernant la jeunesse, les étudiants, l'enseignement, le chantier des bâtiments scolaires ou encore l'aide à la jeunesse et le secteur de la petite enfance. Le Gouvernement entame, dès à présent, les travaux sur ce plan dans la perspective du budget initial 2022.

Dans le contexte économique actuel, la meilleure utilisation des moyens publics est plus que jamais la règle. En effet, la volonté de continuer à répondre aux attentes des secteurs francophones doit aller de pair avec un renforcement du monitoring budgétaire et une montée en puissance des analyses d'efficacité de nos dépenses (spending review).

Pour Pierre-Yves Jeholet, Ministre-Président : *« Suite à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, les budgets de tous les gouvernements sont sous tension mais nous nous devons de rester aux côtés de nos secteurs. Ce fut un exercice sérieux qui a permis d'une part de dégager des moyens supplémentaires afin de continuer à répondre à l'urgence et d'autre part de garder le contrôle de nos dépenses en restant dans la trajectoire du comité de monitoring. A côté de la crise, le Gouvernement reste pleinement mobilisé pour l'avenir des francophones comme le montre, par exemple, les réformes adoptées ce jour en Enseignement Supérieur qui permettront d'améliorer la qualité globale de notre enseignement, et la formation de nos jeunes en particulier. »*

Pour Frédéric Daerden, Ministre du Budget : *« Le contexte général de tension des finances publiques se traduit par une vigilance encore plus soutenue dans le pilotage du budget pour garantir la soutenabilité financière de la Fédération. Avec cet ajustement, le Gouvernement fait en outre preuve d'agilité et de réactivité pour aider ses secteurs à traverser les effets de la crise et continuer à offrir des services de qualité aux francophones. Nous gardons aussi le cap de l'investissement dans l'avenir, encore récemment illustré par les projets rentrés dans le cadre du plan de relance européen ».*

Pour Bénédicte Linard, ministre de l'Enfance et de la Culture: *« Face à une crise inédite d'une telle ampleur et d'une telle durée, nos réponses se doivent d'être tout aussi inédites. Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prend une nouvelle fois ses responsabilités, en opérant des choix ambitieux et volontaristes. Sur le pont depuis le premier jour de la crise dans des conditions parfois difficiles, les professionnels et professionnelles de l'enfance se devaient d'être encore davantage soutenus, ce qui est aujourd'hui fait avec des moyens*

supplémentaires historiques dégagés pour l'Enfance. Le monde culturel, quant à lui, est violemment touché par les conséquences de cette crise, c'est la raison pour laquelle nous avons à nouveau débloqués des moyens pour les soutenir le plus directement possible. Ce nouvel ajustement budgétaire s'inscrit dans ma volonté inchangée de continuer de répondre à l'urgence par des moyens immédiats mais aussi de renforcer structurellement les fondations pour un avenir meilleur. »

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Lauriane Douchamps

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Contacts presse

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Lauriane Douchamps

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Olivier Schotte

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75